



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2019
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 14 novembre 2019 à 14h00 dans les locaux du CGEDD à La Défense.

Présents : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette, Catherine Mir et Judith Raoul-Duval (suppléantes).

Excusé : Paul Arnould, .

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Approbation du PV de la réunion du 31 octobre 2019

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette et Judith Raoul-Duval.

Le PV de la réunion du 31 octobre 2019 est approuvé.

2 - Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 31 octobre

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant deux décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 31 octobre, dont aucune n'a donné lieu à une décision de soumission à évaluation environnementale, présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette et Judith Raoul-Duval.

Dans le cadre et les limites définis par la décision de ce jour portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Réau (77)

4 - Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette et Judith Raoul-Duval.

Désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants :

- modification du PLU de Bessancourt (95) en vue de l'approbation d'un PLU : niveau 2 – coordonnateur : François Noisette ;
- PCAET Plaine et Monts de France (77) : niveau 1 : coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah au lieu de Judith Raoul-Duval

5 - Délégation concernant les avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette et Judith Raoul-Duval.

Dans le cadre de la décision du 31 octobre 2019 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à François Noisette pour les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature doit intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe, le 28 novembre 2019.

6 – Délibération sur une demande de recours gracieux relative à la rédaction de la décision au cas par cas soumettant la mise en compatibilité du PLU de Plessis-Pâté à évaluation environnementale .

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, François Noisette, Judith Raoul-Duval et Catherine Mir.

Jean-Paul Le Divenah ne participe pas à la délibération en application de l'article 9 du règlement intérieur du CGEDD approuvé par arrêté de la ministre en charge de l'environnement du 12 mai 2016.

- La MRAe décide de ne pas modifier sa décision ; un courrier explicatif sera adressé à la commune sous huit jours.

7. Avis portant sur le projet de révision du POS de Fontaine-la-Rivière (91) en vue de l'approbation d'un PLU

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette et Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant le projet de révision du POS de Fontaine-la-Rivière (91) en vue de l'approbation d'un PLU est adopté.

8. Retour sur les avis sur plan programme adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant l'avis adopté relatif à la révision du PLU d'Esmans (77), présentation qui n'appelle pas de commentaires des autres membres présents de la MRAe.

9 – Désignation de coordonnateurs pour avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette et Judith Raoul-Duval.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à François Noisette pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 28 novembre 2019. :

- Exploitation carrière de gypse à Cormeilles-en-Parisis (95) : niveau 1 Coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte
- Entrepôt logistique à Bruyères-sur-Oise (95) : niveau 1 Coordonnatrice : Catherine Mir
- Lot B1 ZAC de la Haute Maison à Champs-sur-Marne (77) : niveau 1 – coordonnatrice : Judith Raoul-Duval
- Pour information : dossier ZAC Parc aux Lièvres Bras de Fer à Evry-Courcouronnes (91) retiré par le maître d'ouvrage en vue d'une nouvelle présentation en 2020.

10 – Avis portant sur le projet d'aménagement du Triangle Ouest de la ZAC de la Plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec (93)

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette et Judith Raoul-Duval

Après délibération, l'avis portant sur le projet d'aménagement du Triangle Ouest de la ZAC de la Plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec (93) est adopté.

11- Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 31 octobre

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- le projet immobilier Montjoie à Saint-Denis (93)
- le projet universitaire Condorcet à Paris (75) et Aubervilliers (93)
- le projet Porte Brancion à Paris (75) et Vanves (92)

présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres présents de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.

Fait à La Défense, le 14 novembre 2019



Jean-Paul Le Divenah,
président de séance